

**HALL B**  
**APPARTEMENT DE 3 PIECES**  
n° B 22 au 2ème étage

ENTREE	4,11 m <sup>2</sup>
SEJOUR / CUISINE	24,05 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	12,16 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	9,53 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAINS	4,96 m <sup>2</sup>
WC	1,93 m <sup>2</sup>
RANGEMENT	1,14 m <sup>2</sup>
DEGAGEMENT	5,62 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>63,50 m<sup>2</sup></b>
BALCON 1	10,04 m <sup>2</sup>
BALCON 2	0,92 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>74,46 m<sup>2</sup></b>

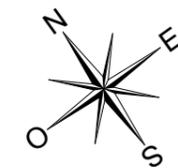
**LEGENDE** 1/2

AV	allège vitrée	R	réfrigérateur
VR	volet roulant	LV	lave vaisselle
GC	garde corps	LL	lave linge
[Pattern]	soffite/faux plafond	C	cuisson
ETEL	esp tech elec du logt	TRI	tri sélectif
PL	placard sèche-serviette	LC	lineaire complémentaire

fenêtre      porte fenêtre      fenêtre fixe

Indice d      Juin 2024

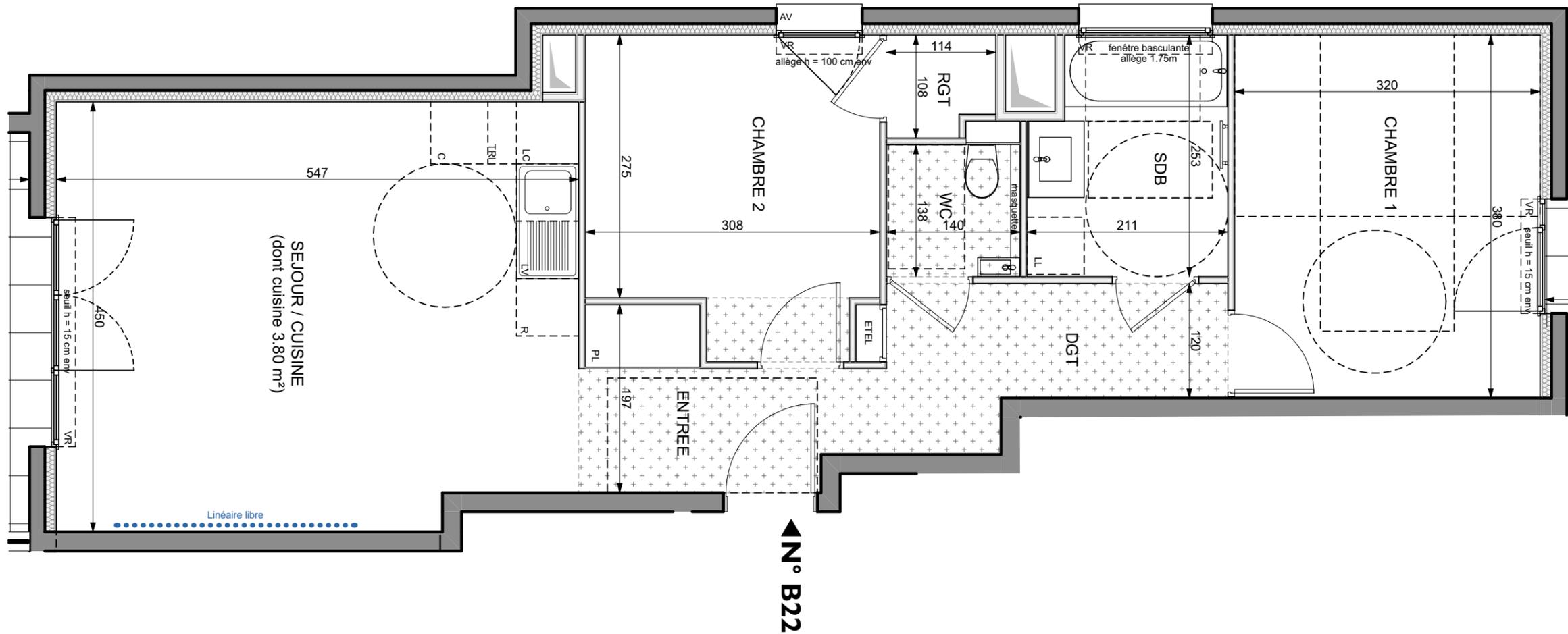
Echelle :      0 50 100 200



Conformément à la réglementation, ce plan est

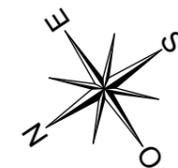
PMR	EVOLUTIF
-----	----------

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pentes, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.



**HALL B**  
APPARTEMENT DE 3 PIECES  
n° B 22 au 2ème étage

LEGENDE		2/2	
AV	allège vitrée	R	réfrigérateur
VR	volet roulant	LV	lave vaisselle
GC	garde corps	LL	lave linge
	soffite/faux plafond	C	cuisson
ETEL	esp tech elec du logt	TRI	tri sélectif
PL	placard sèche-serviette	LC	lineaire complémentaire
	fenêtre		porte fenêtre
	fenêtre fixe		
Indice d		Juin 2024	
Echelle :			



Conformément à la réglementation, ce plan est

PMR EVOLUTIF

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pentes, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.